

## Règlement pour le Travail d'initiation à la recherche du 1<sup>er</sup> master en Sciences psychologiques, en Sciences de l'éducation et en Logopédie

### 1. Principes et objectifs

En première année du master en sciences psychologiques, du master en sciences de l'éducation et du master en logopédie l'étudiant poursuivra un travail d'initiation à la recherche<sup>1</sup> qui a pour objectif notamment de se préparer à réaliser un mémoire de fin d'études (cf. « Règlement facultaire pour le mémoire des masters en Sciences psychologiques, en Logopédie et en Sciences de l'Éducation »). L'encadrant doit s'assurer de la bonne maîtrise des exigences minimales pour un travail de mémoire ainsi que l'utilisation adéquate des ressources disponibles. Le contenu de ce travail constituera dans la majorité des cas une base pour le travail du mémoire à réaliser en deuxième année du master, sans que ceci soit une règle absolue : en effet, dans certains cas, l'étudiant pourrait être amené pour diverses raisons à choisir une nouvelle thématique pour réaliser son mémoire de deuxième année de master.

### 2. Contenu et forme attendus

En première année du master en sciences psychologiques, du master en sciences de l'éducation et du master en logopédie le travail d'initiation à la recherche sera réalisé et se concrétisera par un document écrit et remis à l'encadrant.

**En sciences psychologiques, ce travail doit permettre à l'étudiant:**

- d'avoir formulé une problématique de manière suffisamment précise et en avoir évalué la pertinence ;
- d'avoir consulté la littérature en lien avec son sujet ;
- de faire une première formulation de la question de recherche qui sera étudiée ;
- d'avoir une première idée de la méthodologie qui sera utilisée ;

---

<sup>1</sup> En master en sciences psychologiques, le travail d'initiation à la recherche est réalisé dans le cadre du cours suivant :

- *YTRA0001-1 Travail d'initiation à la recherche en sciences psychologiques* dans la finalité approfondie ;
- *YTRA0002-1 Travail d'initiation à la recherche en psychologie sociale, du travail et des organisations* dans la finalité spécialisée en Psychologie sociale, du travail et des organisations ;
- *YTRA0003-1 Travail d'initiation à la recherche en neurosciences cognitive* dans la finalité spécialisée en Neurosciences cognitive et comportementale (cours optionnel, voir note 2) ;
- *YTRA0004-1 Travail d'initiation à la recherche en neuropsychologie clinique* dans la finalité spécialisée en Psychologie clinique, filière Neuropsychologie clinique ;
- *YTRA0005-1 Travail d'initiation à la recherche en psychologie scolaire ou en psychologie du handicap* dans la finalité spécialisée en Psychologie clinique, filière Psychologie scolaire et psychologie du handicap ;
- *YTRA0006-1 Travail d'initiation à la recherche en psychopathologie clinique dans la finalité spécialisée en Psychologie clinique, filière Psychopathologie clinique ;*

En master en sciences de l'éducation, le travail d'initiation à la recherche est réalisé dans le cadre du cours *YTRA0007-1 Travail d'initiation à la recherche en sciences de l'éducation*

En master en logopédie, le travail d'initiation à la recherche est réalisé dans le cadre du cours *YTRA0008-1 Travail d'initiation à la recherche en logopédie*

---

- d'avoir estimé la faisabilité (y compris sur le plan éthique) de la recherche projetée ;
- d'avoir couché sur papier son projet de travail d'initiation à la recherche en s'inspirant du plan attendu (voir point 6).

Ce document fera l'objet d'une évaluation formative. Il comprendra au maximum vingt pages ou 5000 mots (caractère 12, interligne 1,5).

**En logopédie, ce travail doit permettre à l'étudiant:**

- d'exploiter les principes fondamentaux de l'Evidence-Based Practice ;
- de formuler une problématique de manière suffisamment précise et en avoir évalué la pertinence ;
- de rechercher dans des bases de données bibliographiques de la littérature permettant de répondre à la question posée (interroger les bases de données, exclure les références non pertinentes, collecter les articles intéressants) ;
- d'évaluer de manière critique les articles sélectionnés ;
- de faire une première formulation de la question de recherche qui sera étudiée ;
- d'avoir une première idée de la méthodologie qui sera utilisée ;
- d'avoir estimé la faisabilité (y compris sur le plan éthique) de la recherche projetée ;
- d'avoir couché sur papier son projet de travail d'initiation à la recherche en s'inspirant du plan attendu (voir point 6).

Ce document fera l'objet d'une évaluation formative. Il comprendra au maximum vingt pages ou 5000 mots (caractère 12, interligne 1,5) et une page en annexe décrivant la méthodologie de recherche d'information.

**En sciences de l'éducation, ce travail doit permettre à l'étudiant:**

- d'avoir formulé une problématique de manière suffisamment précise et en avoir évalué la pertinence ;
- d'avoir consulté la littérature en lien avec son sujet ;
- de faire une première formulation de la question de recherche qui sera étudiée.

Ce document fera l'objet d'une évaluation formative. Il comprendra au maximum dix pages ou 2500 mots (caractère 12, interligne 1,5).

### **3. Prise de contact avec un encadrant potentiel et choix du sujet**

L'étudiant est tenu de négocier avec un encadrant le thème qui pourrait être celui de son futur mémoire. Pour faciliter ce choix, les divers services de la Faculté font des séances d'information au cours du premier quadrimestre de la première année du master et/ou publient sur leur site internet des thèmes qu'il est possible d'étudier. Il appartient donc à l'étudiant de s'informer sur les sujets envisageables pour son travail d'initiation à la recherche). Voir le « Règlement facultaire pour le mémoire des masters en Sciences psychologiques, en Logopédie et en Sciences de l'Éducation » pour plus d'informations sur les modalités relatives au choix du thème de mémoire par l'étudiant.

Il est à noter que si rien n'empêche deux ou plusieurs étudiants de collaborer à une étude collective d'un même objet envisagé sous des angles différents, chaque étudiant est tenu de remettre, pour le travail d'initiation à la recherche (tout comme pour le mémoire) un document écrit distinct qui témoigne d'une question et d'une analyse spécifiques.

#### 4. Suivi du travail d'initiation à la recherche

Pour réaliser son travail d'initiation à la recherche, l'étudiant est suivi par un encadrant qui le conseille et l'aide dans l'élaboration initiale du projet.

Il appartient à l'étudiant d'informer régulièrement son encadrant de l'état d'avancement de ses recherches et de ses réflexions. Si l'étudiant éprouve des difficultés sérieuses dans ses relations avec son encadrant pour l'élaboration et/ou le suivi de son travail de recherche, il peut en référer au président du Conseil des Etudes.

En logopédie, l'étudiant doit participer aux séances de soutien méthodologique en recherche documentaire.

#### 5. Calendrier du travail d'initiation à la recherche

L'étudiant choisit un travail d'initiation à la recherche, pour le 1<sup>er</sup> mars de la première année du master, qui pourrait préfigurer le travail de mémoire, travail de mémoire qui sera réalisé en deuxième master. A cette date, un formulaire (disponible sur l'intranet facultaire à l'adresse suivante : [http://www.fapse.ulg.ac.be/cms/c\\_5000/accueil](http://www.fapse.ulg.ac.be/cms/c_5000/accueil)) sera complété et remis à l'apparitorat par l'étudiant, mentionnant le thème retenu (titre provisoire) et le nom de l'encadrant. Ce document doit être signé par l'encadrant et par l'étudiant.

L'étudiant remettra à la date convenue avec son encadrant un premier jet de son travail d'initiation à la recherche. Il améliorera celui-ci en tenant compte des remarques qui lui seront faites et déposera une version définitive au plus tard le 1<sup>er</sup> juin (1<sup>ère</sup> session) ou le 20 août (2<sup>ème</sup> session).

**ATTENTION** : Les étudiants inscrits à la deuxième année de master ayant réussi leur première année de master selon l'article 79 du décret « Bologne » (réussite à 48 crédits) et qui n'ont pas réussi leur travail d'initiation à la recherche doivent remettre ce formulaire pour le 15 octobre. Ces mêmes étudiants sont tenus de le réaliser pour le 30 novembre (année académique du 2<sup>ème</sup> master). Les étudiants qui n'auront pas rendu leur travail d'initiation à la recherche pour cette date devront le remettre avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année académique en cours, ces étudiants seront ajournés et la réalisation de leur mémoire sera reportée automatiquement à l'année académique suivante.

#### 6. Évaluation du travail d'initiation à la recherche

En première année du master en sciences psychologiques, du master en sciences de l'éducation et du master en logopédie et sauf programme particulier<sup>2</sup>, le travail d'initiation à

---

<sup>2</sup> Dans la finalité spécialisée en Neurosciences cognitive et comportementale, ce travail de recherche est optionnel, dans la mesure où les étudiants qui réalisent un mémoire ou un stage nécessitant l'utilisation d'animaux ou de modèles animaux sont tenus légalement de suivre au préalable les deux cours suivants :

la recherche fait l'objet d'une note remise par l'encadrant en première ou en seconde session de la première année du master.

Pour le master en sciences psychologiques et pour le master en logopédie, les contenus et critères de qualité repris dans le tableau ci-dessous guident l'encadrant pour l'évaluation finale de ce travail de recherche. Pour le master en sciences de l'éducation, seuls les points 1 ; 3 ; 4.1 ; 6 sont d'application.

### Grille donnant des repères pour l'appréciation du travail écrit

CONTENUS	CRITERES DE QUALITE
<p>1. <b>Le titre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le titre proposé et éventuellement un sous-titre explicatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- précision</li> <li>- conformité par rapport au contenu développé</li> </ul>
<p>2. <b>Le contexte et le projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- problématique générale</li> <li>- motivations personnelles du choix</li> <li>- question(s) de recherche</li> <li>- apports et contribution attendus de la recherche</li> <li>- composante éthique du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pertinence de la problématique</li> <li>- utilisation effective des conseils donnés par l'encadrant ou son délégué</li> <li>- clarté de la formulation de la question de recherche</li> <li>- originalité</li> </ul>
<p>3. <b>La revue de la littérature</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- synthèse des lectures faites</li> <li>- bibliographie consultée</li> <li>- description de la démarche méthodologique pour la sélection des articles (uniquement pour la logopédie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pertinence de la littérature consultée en regard du sujet traité (les références incontournables s'y trouvent, les travaux mentionnés sont récents, amorce d'une approche critique de la littérature)</li> <li>- respect des normes APA<sup>3</sup></li> <li>- pertinence des outils consultés et de la démarche de recherche (uniquement pour la logopédie)</li> </ul>
<p>4. <b>La conception de la recherche</b> (sans approfondissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- première énonciation des hypothèses</li> <li>- première esquisse des méthodes et instruments qui pourraient être utilisés</li> <li>- description de la population et de l'/des échantillon(s) qui seront concernés</li> <li>- types de données qui seront recueillies et traitement envisagé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cohérence d'ensemble</li> <li>- précisions apportées</li> <li>- méthodologie susceptible de répondre à la question posée</li> </ul>

PSYC0093 Éthique de l'expérimentation sur modèles animaux comportementaux et cognitifs ; SBIM0486 Méthodologies expérimentales des animaux vivants

<sup>3</sup> American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association (6th Ed.)*. Washington, DC : Author.

Une version abrégée et adaptée en français du manuel sera disponible à l'adresse suivante : <http://doctlib.ulg.ac.be/apa/>

<p><b>5. Le calendrier de travail « projeté »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- début et fin du recueil de données, du traitement de données, de la rédaction des différentes parties du travail écrit,...</li> <li>- examen de la faisabilité et des obstacles éventuels à prévoir.</li> </ul>		- réalisme du calendrier présenté
<p><b>6 Le document remis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en sciences psychologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 pages ou 5000 mots maximum</li> <li>• document agrafé (non relié)</li> </ul> </li> <li>- en sciences de l'éducation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 pages ou 2500 mots maximum</li> <li>• document agrafé (non relié)</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation globale du document (orthographe, syntaxe, ...) et clarté de ce qui est présenté</li> <li>- absence de plagiat</li> <li>- références correctement indiquées selon des normes reconnues en la matière, par exemple les normes APA<sup>3</sup>, tant pour la bibliographie que pour les citations dans le texte</li> </ul>

## 7. Tableau récapitulatif : échéancier pour les étudiants du 1<sup>er</sup> Master

	Étudiants en première année de master	Étudiants en deuxième année de master (réussite à 48 crédits) qui doivent représenter leur travail d'initiation à la recherche
<p><b>Choix du travail d'initiation à la recherche</b></p> <p>-Rentrer à l'apparitorat le formulaire relatif au travail d'initiation à la recherche, <u>signé</u> par l'étudiant et l'encadrant</p>	1 <sup>er</sup> mars 2013	15 octobre 2012
<p><b>Dépôt du travail d'initiation à la recherche</b></p> <p>-Remise du travail d'initiation à la recherche à l'encadrant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> juin 2013 (étudiants qui souhaitent déposer leur travail en 1<sup>ère</sup> session)</li> <li>- 20 août 2013 (étudiants qui souhaitent déposer leur travail en 2<sup>ème</sup> session)</li> </ul>	<p>30 novembre 2012</p> <p>Sinon : remise du travail d'initiation à la recherche avant le 1<sup>er</sup> juin mais ajournement pour l'année académique</p>